

LOCATIONS HÉBERGEMENTS	01/01 au 07/04		08/04 au 16/06		17/06 au 07/07		08/07 au 21/07		22/07 au 25/08		26/08 au 29/09		30/09 au 31/12	
	Semaine 7 nuits	WE 1 nuit	Semaine 7 nuits	WE 1 nuit	Semaine 7 nuits	WE 1 nuit	Semaine 7 nuits	WE 1 nuit	Semaine 7 nuits	WE 1 nuit	Semaine 7 nuits	WE 1 nuit	Semaine 7 nuits	WE 1 nuit
Mobil-Home Super Vacances 2 ch. + Clim 4 Pers.	350€	90€	420€	100€	560€	120€	770€	150€	1015€	150€	560€	120€	350€	90€
Mobil-Home Family Vacances 3 ch.+ Clim 6 pers.	455€	100€	504€	120€	700€	140€	1015€	175€	1225€	175€	700€	140€	455€	100€

Zone Rouge (du 08/07 au 25/08), réservation : 7 nuits minimum. Les départs se font le matin de 8h à 10h - Les arrivées de 15h30 à 18h30 - Aucun départ ne sera pris en compte entre 18h30 et 8h du matin.

* Tarifs du mois = charges d'eau, d'électricité, de gaz et taxe d'ordures ménagères en supplément.

LOCATIONS HÉBERGEMENTS	Tarif au mois du 01/09 au 30/06	Tarif au mois du 01/07 au 31/08	SUPPLÉMENTS	/ JOUR	SUPPLÉMENTS HÉBERGEMENT			
					/ jour	/ sem	/ forfait	
Mobil-Home Super Vacances 2 ch. + Clim 4 Pers.	575 €	770 €	1 pers. supplémentaire (visiteur)/ nuit	10 €	Location lit bébé** (caution demandée 100€)	5 €	25 €	25 €
			1 véhicule ou remorque stationné sur parking int.	5 €	Location plancha électrique** (caution demandée 100€)	5 €	25 €	25 €
Mobil-Home Family Vacances 3 ch.+ Clim 6 pers.	770 €	965 €	1 visiteur journée (accès piscine 10h à 18h)	5 €	Location TV** (caution demandée 100€)	5 €	25 €	25 €
			1 enfant moins de 3 ans	Gratuit	Location draps tissus** 1 grand lit + 2 petits lits		25 €	25 €
					Couette** 1 personne		5 €	5 €
					Couette** 2 personnes		10 €	10 €
					1 animal	5 €	35 €	35 €

** Sous réserve de disponibilité - réservation obligatoire

RÈGLEMENT

Votre réservation ne deviendra définitive qu'après confirmation par nos soins et par courrier.

Je reconnais avoir pris connaissance de vos conditions de réservation se trouvant au verso et déclare les accepter, je verse un acompte pour ma location.

Chèque Chèque Vacances CB Espèces

- a) Montant de mon séjour : €
- b) Acompte 30% du montant du séjour : €
- c) Frais de dossier : 25 €
- d) Taxes de séjour + ordures ménagères : Nbre de pers. + 16 ans X 1.20 € X Nbre de jours = €
- e) Suppléments : €
- Montant à régler le jour de ma réservation (b+c) : €
- Montant TOTAL de mon séjour (a+c+d+e) : €

Date :

Signature suivie de la mention :

«Bon pour accord»

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

L'entrée au camping Mer et Camargue implique l'acceptation intégrale du règlement intérieur et des conditions générales.

1 - Le contrat est nominatif et ne pourra être cédé.

2 - La réservation ne deviendra effective qu'après confirmation écrite du Camping (Sous réserve des places disponibles), suite à la réception de votre règlement intégral ou de votre empreinte carte bancaire et du contrat signé par vos soins.

3 - Le nombre de personnes ne doit pas dépasser quatre (4) pour les mobil homes 2 ch et six (6) pour les mobil homes 3 ch.

4 - Le solde de votre séjour devra être réglé au plus tard de votre arrivée, faute de quoi la réservation sera annulée et les sommes déjà versées seront conservées par le camping.

5 - Tout locatif devra être occupé avant 18h30. En l'absence d'un message écrit ou téléphonique de votre part précisant que vous avez du différer la date ou l'heure de votre arrivée, le locatif devient disponible dans les 24 heures et tout versement reste acquis au camping.

6 - Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive ou départ anticipé) de votre fait, ne pourra donner lieu à aucun remboursement par la Direction du Camping.

7 - ANNULATION : Pour toute annulation, et quel qu'en soit le motif, les sommes versées resteront acquises au camping. Le loueur se réserve le droit de réclamer la totalité du prix de la location si l'annulation n'intervient pas 15 jours avant la date d'arrivée, sauf cas de force majeure (Maladie, accident, décès). Toute exclusion pour non respect du règlement intérieur ne donnera lieu à aucun remboursement.

8 - LOCATION D'UN MOBIL HOME : Les arrivées se font à partir de 15h30 jusqu'à 18h30. Après 18h30, aucune arrivée ne sera effectuée, aucun remboursement ne sera effectué par le camping pour une arrivée le lendemain, une nuitée sera perdue. Une empreinte carte bancaire d'un montant de 500 € vous sera demandée le jour de votre arrivée. Un état des lieux entrant sera effectué le jour de votre entrée dans le locatif par vos soins et vous disposez de 4 heures pour le rapporter et signaler à la réception, tout manquement, anomalie ou mauvais fonctionnement d'appareil. Cet état des lieux sera signé par le camping et par le client. Aucune réclamation ne sera prise en compte après signature de l'état des lieux entrant. Les départs se font avant 10h. Il est interdit de rajouter une tente sur l'emplacement.

Prenez rendez vous la veille de votre départ à la réception du camping afin de planifier l'heure de rendez vous pour effectuer l'état des lieux sortant. Un membre du camping effectuera l'inventaire en votre présence. Les sols doivent être secs et le Réfrigérateur décongelé. Dans le cas où l'état des lieux sortant n'est pas conforme à l'état des lieux entrant, la caution sera encaissée et les frais de ménage, de remise en état, de matériel manquant ou détérioré seront retenus. Si vous ne désirez pas effectuer le nettoyage de fin de séjour, ou si le

locatif n'est pas laissé en parfait état de propreté, y compris la vaisselle, un forfait de 70 euros sera retenu sur votre caution.

9 - ARRIVÉES : A votre arrivée, vous devez vous présenter à l'accueil du camping muni de votre confirmation de réservation. En cas de perte de clés la somme de 16 € vous sera retenue sur votre caution. Un badge vous donnant accès au camping vous sera remis le jour de votre arrivée. En cas de perte ou de détérioration la somme de 40 € vous sera facturée. Un seul véhicule par emplacement.

10 - La piscine est strictement réservée aux clients du camping munis d'un bracelet d'identification. Le port du bracelet est obligatoire durant tout le séjour et doit être porté au poignet et de façon visible. Les bermudas, les shorts de bain, les caleçons sont strictement interdits. Le port du slip de bain est obligatoire.

11 - VISITEURS : Les visiteurs sont admis à l'intérieur du terrain sous la responsabilité des locataires qui les reçoivent pendant les heures d'ouverture de la réception. Ils devront cependant laisser leur voiture à l'extérieur et s'acquitter de la redevance visiteur. Une pièce d'identité doit être présentée à la réception. Le client s'engage à faire respecter pour toutes les personnes occupant la location le règlement intérieur du camping.

La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement toute personne qui manquerait au respect du règlement intérieur, toute personne qui provoquerait un désordre ou se rendrait coupable d'agression, toute personne qui donnerait de fausses informations sur les accompagnants du séjour.

12 - Les chiens sont autorisés tenus en laisse. Le carnet de vaccination doit être à jour et présenté le jour de votre arrivée. Seul les chiens de petite taille sont acceptés dans les locatifs. Il est strictement interdit de laisser un animal dans un locatif en l'absence de son propriétaire. Toute nuisance entraînera l'expulsion du client. Voir règlement intérieur. Les chiens de 2^{ème} catégorie, type : pitt bull, rottweiler et autre sont strictement interdits. **Les chats sont interdits dans les locatifs.**

13 - Tout campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping sous peine d'expulsion. Il est affiché à l'accueil ou disponible sur simple demande et vous est remis le jour de votre arrivée.

14 - Le camping Mer et Camargue ne peut en aucun cas être tenu responsable des pertes d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leur biens pendant leur séjour. En cas de litige, les tribunaux de Nîmes sont seuls compétents.

15 - Les consignes de sécurité se trouvent dans le livret d'accueil qui vous est remis à votre arrivée.

Date :

Signature du client :
(Précédé de la mention manuscrite : Lu et approuvé)

